

# Communiqué de Presse

25 juillet 2019

CP118-2019

## Défense Création d'un commandement de l'espace

Jeudi 25 juillet 2019, sur la base aérienne 942 de Lyon-Mont Verdun, Florence Parly, Ministre des Armées, a précisé les contours de la stratégie spatiale de défense qui va désormais être déclinée. Voulu et approuvé par le Président de la République, cette stratégie permettra « d'assurer notre défense de l'espace et par l'espace » selon ses propres termes prononcés la veille des célébrations de la fête nationale. Une meilleure connaissance de la situation spatiale, une protection accrue de nos systèmes orbitaux, y compris de façon active et la montée en puissance des capacités spatiales militaires en constituent les trois piliers.

Parmi les principales annonces faites par la Ministre des Armées figurent :

- La création d'un commandement de l'espace au 1<sup>er</sup> septembre à Toulouse, afin d'appréhender les questions spatiales militaires, de doter la France d'une doctrine des opérations dans l'espace et de mettre en œuvre ses moyens spatiaux. Ce commandement sera placé sous l'autorité de l'Armée de l'Air qui deviendra l'Armée de l'Air et de l'Espace. Il succédera au commandement interarmées de l'espace.
- La proposition, d'ici la fin de l'année 2019, d'un avant-projet de loi destiné à modifier le cadre juridique posé par la loi du 3 juin 2008, relative aux opérations spatiales afin que le Ministère des Armées devienne opérateur sur les satellites de défense, rôle actuellement endossé par le CNES.
- Le renforcement des capacités spatiales militaires françaises avec notamment l'acquisition de nanosatellites patrouilleurs à partir de 2023 et l'expérimentation d'un démonstrateur de radar de très longue portée.
- Une augmentation de 700 millions d'euros dédiés aux investissements et au renouvellement des satellites, dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, en vue d'une pleine capacité anticipée à l'horizon 2030.

Depuis sa création en 1961, le CNES travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Armées, l'une de ses deux tutelles avec le Ministère de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation. Il met son expertise et ses moyens à la disposition de la défense qui les utilise dans le cadre de la préparation de l'avenir et de la conduite de programmes spatiaux militaires et duaux, mais aussi de la surveillance de l'espace et des opérations de satellites. Ainsi, le CNES contribue-t-il au quotidien depuis des décennies, aux capacités opérationnelles des forces françaises et à la sécurité de nos concitoyens.

**Bande presse pour illustrer vos sujets :**

[https://videotheque.cnes.fr/index.php?urlaction=commande&id\\_panier=4893&rang=1](https://videotheque.cnes.fr/index.php?urlaction=commande&id_panier=4893&rang=1)

### CONTACTS

Pascale Bresson  
Raphaël Sart

Attachée de presse  
Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39  
Tél. 01 44 76 74 51

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)  
[raphael.sart@cnes.fr](mailto:raphael.sart@cnes.fr)